

ENTREPRISE

RESPONSABLE DU DOSSIER :

FONCTION :

PORTABLE :

EMAIL :

Voyage et salon ITMA Milan 2023
Lundi 12 et mardi 13 juin 2023

Je confirme la participation de Personne(s) aux 2 jours de voyage à Milan qui comprennent :

Les transports et voyages en bus les 12 et 13 juin 2023

Les entrées au salon ITMA 2023 pour 2 jours

Le logement à l'hôtel en demi-pension (1 nuitée, petit-déjeuner, dîner et taxe de séjour)

Je souhaite un menu végétarien pour Personne(s) pour le dîner du 12/06/2023

PRIX UNITAIRE PAR PERSONNE : 550 € HT + 110 € TVA = 660 € TTC

TOTAL A LA CHARGE DE
L'ENTREPRISE : 660 € x nb participants _____ = _____ € TTC

J'ai bien noté que l'inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de modification du nombre de participant, d'annulation avant le départ ou la non présentation le jour du départ.

Modalités de règlement :
Toute inscription sera comptabilisée dès réception de ce bulletin d'inscription et du virement.

Merci d'accompagner ce bulletin de participation de votre règlement : réception du [virement bancaire](#) avant le 17 février 2023. Vous recevrez en retour une facture acquittée.

POLE TEXTILE ALSACE
CIC MULHOUSE SINNE
BIC : CMCIFRPP
IBAN : FR76 3008 7332 2000 0209 9040 161

Ces tarifs s'appliquent aux membres du Pôle Textile Alsace. Si vous souhaitez participer sans être membre du Pôle, veuillez nous contacter à : secretariat@textile-alsace.com ou caubertin@textile-alsace.com

Bon pour engagement de participation

Date, cachet et
signature autorisée par l'entreprise